

## PROGRAMME POUR CHERCHEUSES ET CHERCHEURS INVITÉS APPEL À PROPOSITIONS 2023

### DIRECTIVES

*(also available in English)*

#### OBJECTIFS

Géré par le [Bureau de la recherche internationale et de l'apprentissage expérientiel](#) (RIEX), soit l'ancien Bureau de la recherche internationale (BRI), le Programme pour chercheuses et chercheurs invités (PCI) finance la venue de chercheuses et chercheurs internationaux souhaitant effectuer un séjour de deux semaines à l'Université d'Ottawa. Il vise à :

- favoriser la création de partenariats et de projets de recherche collaboratifs entre des chercheuses et chercheurs de l'Université d'Ottawa et de l'étranger;
- enrichir l'expérience de recherche des étudiantes et étudiants en leur donnant l'occasion de côtoyer des chercheuses et chercheurs de haut calibre;
- accroître la visibilité de l'Université d'Ottawa au sein de la communauté internationale de la recherche.

#### ADMISSIBILITÉ

L'appel de propositions 2023 a été spécialement conçu pour :

- appuyer la recherche effectuée en collaboration avec des établissements de pays qui financent généreusement la recherche et le développement dans le secteur de l'enseignement supérieur (RDES);
- appuyer la recherche effectuée en collaboration avec des établissements de trois pays prioritaires pour le Cabinet du vice-recteur, recherche et innovation (CVRRI);
- \*NOUVEAU\* appuyer les doctorantes et doctorants de l'Université d'Ottawa qui se rendent aux établissements d'attache des chercheuses et chercheurs internationaux pour poursuivre leur projet (volet facultatif pour le PCI 2023).

Pour être admissible au PCI, la personne demandeuse doit répondre à deux conditions :

- occuper un poste à temps plein permanent ou menant à la permanence à l'Université d'Ottawa, ou un poste à temps plein auprès d'un institut de recherche affilié à l'Université d'Ottawa;
- inviter une chercheuse ou un chercheur provenant de l'un des pays suivants :

#### Grands investisseurs dans la RDES

Allemagne	Belgique	Corée	Danemark	Finlande
Israël	Japon	Norvège	Pays-Bas	République tchèque
Suède		Suisse		Taiwan

#### Pays prioritaires

Afrique du Sud	Argentine	Inde
----------------	-----------	------

Une seule demande par membre du corps professoral sera acceptée. Les personnes qui ont déjà reçu du financement des programmes du BRI/RIEX doivent expliquer en quoi la collaboration proposée diffère des projets de recherche financés antérieurement.

## FINANCEMENT

RIEX s'attend à financer de 20 à 25 visites d'une durée obligatoire de deux semaines (10 jours ouvrables) dans le cadre du PCI 2023. Le budget maximal est de 5000 \$. Le financement couvre les dépenses suivantes : billet d'avion aller-retour en classe économique, transport local, hébergement et allocation de subsistance pour la durée du séjour à Ottawa.

**\*NOUVEAU\*** La personne demandeuse peut aussi choisir l'option d'une visite de deux semaines (10 jours ouvrables) d'une doctorante ou d'un doctorant de l'équipe de recherche vers l'établissement d'attache de la chercheuse ou du chercheur; le budget maximal est également de 5000 \$ pour ces visites. S'il est possible d'obtenir du financement supplémentaire en dehors du programme pour prolonger la durée de la visite, il devra en être fait mention dans la demande.

**ATTENTION :** Le salaire de la chercheuse ou du chercheur invité est payé par son établissement d'attache. Le versement d'honoraires n'est permis en aucune circonstance. Le financement ne peut non plus servir à acheter des logiciels ou de l'équipement, ni à couvrir les frais de déplacement à des conférences à l'extérieur d'Ottawa, ni à organiser des événements. Les frais exigés pour entrer au Canada ne sont pas des dépenses admissibles (p. ex. permis de travail, visas). Les mêmes restrictions s'appliquent aux doctorantes et doctorants de l'Université d'Ottawa.

L'utilisation des fonds est assujettie aux règles régissant l'admissibilité des frais de déplacement, établies dans le [Règlement 21](#) de l'Université d'Ottawa.

## DÉROULEMENT DE LA VISITE ET EXIGENCES

Les visites doivent avoir lieu avant le 31 mars 2024, préférablement au trimestre d'hiver ou d'automne afin que les étudiantes et étudiants de cycles supérieurs en tirent le meilleur parti et que le plus grand nombre possible de chercheuses et chercheurs de l'Université d'Ottawa soient disponibles. Le séjour ne peut être divisé en deux visites.

En plus de poursuivre des activités de recherche, les chercheuses et chercheurs invités doivent donner au moins un séminaire ou une conférence publique, organisé par la personne demandeuse. La contribution financière du CVRRI et de RIEX doit être reconnue lors d'événements publics ou de la publication de résultats de recherche.

Il est attendu que la chercheuse ou le chercheur invité joue un rôle intellectuel d'envergure au sein de la communauté de recherche, qui permettra de bonifier l'enseignement ou de défricher de nouveaux champs d'études. La personne demandeuse et la chercheuse ou le chercheur sont vivement encouragés à profiter de l'occasion pour travailler ensemble à des publications et à des demandes de financement pour développer leur partenariat.

La personne demandeuse est tenue de fournir à la personne invitée un bureau équipé d'un ordinateur et d'une connexion Internet, des fournitures ainsi qu'un accès à la bibliothèque principale. Elle est également responsable de lui envoyer la lettre d'invitation et de la diriger vers [Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada](#) en ce qui a trait aux exigences relatives aux visas et autres documents.

## **\*NOUVEAU VOLET FACULTATIF\* Visite de suivi d'une doctorante ou d'un doctorant**

Dans le cadre de l'édition 2023 du PCI, RIEX offre l'option d'ajouter au projet une visite de suivi par une doctorante ou un doctorant. Cette personne doit être inscrite à temps plein à un programme de doctorat de l'Université d'Ottawa et être supervisée par la professeure ou le professeur qui soumet la demande. RIEX s'attend à financer un maximum de huit visites de doctorantes ou doctorants.

Le séjour devra se dérouler d'ici le 31 décembre 2024. Le financement offert suit le modèle de celui du PCI et couvre les dépenses suivantes : billet d'avion aller-retour en classe économique, transport local, hébergement et allocation de subsistance pour la durée du séjour à l'étranger. S'il est possible d'obtenir du financement supplémentaire en dehors du programme pour allonger la durée de la visite, il devra en être fait mention dans la demande.

La visite de suivi permettra de poursuivre les échanges et les réflexions amorcées lors du séjour initial à Ottawa. Elle peut aussi être l'occasion de démarrer un nouveau projet. Il est attendu que la doctorante ou le doctorant ait l'occasion de rencontrer l'équipe de la chercheuse ou du chercheur invité, et de travailler à ses côtés.

Pour ajouter l'option de la visite de suivi, veuillez remplir la deuxième partie du formulaire de demande.

**ATTENTION :** Lors du processus de sélection, RIEX séparera les demandes en deux catégories – celles qui comportent le volet facultatif et celles qui ne comportent que le volet principal du programme. Chaque groupe de demandes sera évalué séparément.

Une demande à deux volets ne pourra pas recevoir du financement uniquement pour l'un ou l'autre des volets (visites).

Si, pour des raisons inattendues, la visite de suivi ne peut pas avoir lieu, cette portion du financement devra être remise dans son intégralité au CVRRI.

## **GESTION DES FONDS ET RAPPORTS**

La responsabilité de gérer l'enveloppe octroyée par le PCI incombe à la personne demandeuse. Aucuns fonds additionnels ne seront fournis si les coûts réels dépassent les coûts estimés. Les fonds non dépensés devront être remboursés au CVRRI au plus tard un mois après la visite.

La personne demandeuse et la chercheuse ou le chercheur invité doivent soumettre à RIEX, au plus tard un mois après la visite, des rapports financier et narratif décrivant les activités et résultats de la visite, de même que son impact sur les activités d'enseignement et de recherche. Les doctorantes ou doctorants doivent également soumettre de tels rapports au plus tard un mois après leur visite de suivi.

## **PROCESSUS DE DEMANDE**

La demande doit être soumise par le membre du corps professoral de l'Université d'Ottawa qui invite la chercheuse ou le chercheur de l'étranger.

Le dossier de candidature doit inclure les documents suivants :

- le formulaire de demande du PCI accompagné des documents à l'appui, comprenant :
  - une description détaillée des intérêts de recherche de la chercheuse ou du chercheur invité, de son implication dans des projets ou des réseaux de recherche, et de sa complémentarité avec les forces et priorités de la personne demandeuse,
  - une description détaillée des activités prévues, avec leur calendrier d'exécution,
  - un budget, accompagné d'explications et de justifications suffisantes;

- une lettre de recommandation signée par la doyenne ou le doyen ou la vice-doyenne ou le vice-doyen à la recherche de la faculté de la personne demandeuse, décrivant les raisons motivant l'invitation, ainsi que les retombées attendues tant sur les activités de recherche de l'unité que sur la formation étudiante;
- le curriculum vitae (version courte) de la personne demandeuse et de la chercheuse ou du chercheur invité, ainsi que de la doctorante ou du doctorant s'il y a lieu;
- un formulaire de demande de fonds (formulaire RE) dûment rempli et signé dans [eAwards](#).

Le formulaire et toutes les pièces jointes (y compris le formulaire RE dûment signé) doivent être consolidés dans **un seul** fichier PDF, identifié par le nom du programme ainsi que le nom de famille de la personne demandeuse et celui de la chercheuse ou du chercheur invité (p. ex. PCI\_2023\_NOMpersonnedemandeuse\_NOMpersonneinvitée). Le dossier de candidature doit être soumis par courriel à [Melissa.Chiasson@uOttawa.ca](mailto:Melissa.Chiasson@uOttawa.ca).

## DATES IMPORTANTES

Lancement du PCI 2023	14 novembre 2022
<b>Date limite pour soumettre une demande :</b>	<b>13 janvier 2023 avant 17 h, HNE</b>
Annnonce des résultats :	Mi-février 2023
Date la plus hâtive de début du séjour à Ottawa :	1 <sup>er</sup> mai 2023
Date la plus tardive de fin de séjour à Ottawa :	31 mars 2024
Rapport final sur la visite à Ottawa :	Au plus tard un mois après la visite
Date la plus tardive de fin de séjour de la doctorante ou du doctorant :	31 décembre 2024
Rapport final de la doctorante ou du doctorant :	Au plus tard un mois après la visite

## PROCESSUS DE SÉLECTION

Un comité d'évaluation présidé par la vice-rectrice associée à la promotion et au développement de la recherche analysera les demandes et les classera selon leur respect des critères. Les critères d'évaluation supplémentaires qui s'appliquent au volet facultatif de visite de suivi sont spécifiés pour chaque point applicable suivant les flèches.

Critères d'évaluation	Valeur
Excellence du dossier de la chercheuse ou du chercheur invité (p. ex. publications, citations, monographies, impact des recherches, reconnaissance internationale) → Exemples démontrant la capacité de la personne invitée à offrir du mentorat et de l'encadrement aux étudiantes et étudiants de cycle supérieur	25
Impact sur le développement de nouvelles collaborations, les publications conjointes et le potentiel de financement externe → Impact de la visite de suivi sur le partenariat de recherche dans son ensemble et sur la réussite du projet	25
Complémentarité entre les champs de recherche de la chercheuse ou du chercheur invité et ceux de la personne demandeuse; recours à des approches multidisciplinaires pour répondre à des questions de recherche	20
Retombées anticipées sur la formation étudiante et les activités de recherche → Retombées anticipées du côté de l'apprentissage expérientiel de la doctorante ou du doctorant	20
Justification du budget et niveau de soutien fourni par d'autres sources	5
Alignement avec les <u>axes stratégiques de recherche</u> et les priorités de la faculté ou du département	5

## PERSONNE-RESSOURCE

Mélissa Chiasson  
Chargée de projet  
Recherche internationale et apprentissage expérientiel  
[Melissa.Chiasson@uOttawa.ca](mailto:Melissa.Chiasson@uOttawa.ca)

Dernière révision : 11 novembre 2022